

Votants : 90
Convocation du Conseil de Communauté :
le 13 janvier 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 janvier 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

RESSOURCES HUMAINES- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT - AVENANT N1

Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Nicole DAVID à Jean-Jacques GUILLET, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Philippe REY à Gilbert BARANGER, Denis THOMMEROT à Franck MICHEL

Titulaires absents :

Jacques BROSSARD, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Nicole DAVID, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGUE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Julie BIRET

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

RESSOURCES HUMAINES – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT - AVENANT N1

Monsieur **Alain MATHIEU**, Président, expose,

Après examen par le Bureau,

Par délibération du 23 janvier 2006, le Conseil Communautaire s'était prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives des agents de la Communauté d'Agglomération de Niort dans l'attente de pouvoir leur attribuer des locaux en conformité avec les dispositions du décret 85-397 du 3-04-1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.

Il est proposé de :

- Revaloriser, pour l'année 2012, le montant de la subvention à hauteur d'un doublement de l'indice des prix à la consommation hors tabac (novembre)
- Revaloriser le montant ensuite pour 2013 et jusqu'à la finalisation du site Marcel Pagnol, à hauteur de l'indice des prix à la consommation hors tabac (novembre).

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accepter le principe de cette revalorisation (le montant global de la subvention fixé pour l'ensemble des organisations syndicales bénéficiaires est fixé dans l'avenant ci-joint),
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant avec les organisations syndicales représentatives,
- Autoriser le versement de la subvention à celles-ci.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 90
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain MATHIEU

Président